

# Consultation sur l'initiative «vague de rénovations» pour les bâtiments publics et privés

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

## Introduction

---

### **Consultation sur l'initiative «vague de rénovations» pour les bâtiments publics et privés**

#### **Introduction**

Le secteur du bâtiment de l'UE est le plus grand consommateur d'énergie en Europe. L'exploitation des bâtiments est responsable de 36 % des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de l'UE, un des principaux gaz à effet de serre (GES) à l'origine du réchauffement planétaire et du changement climatique. Selon les estimations, les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'extraction des matériaux, de la fabrication de produits de construction, de la construction et de la rénovation des bâtiments représentent 5 à 12 % des émissions nationales totales de ces gaz[1].

Les trois quarts (75 %) du parc immobilier existant ne sont pas efficaces du point de vue énergétique et ont été construits avant la mise en place de la législation sur la performance des bâtiments. Les quatre cinquièmes (80 %) des bâtiments d'aujourd'hui seront encore utilisés en 2050. Étant donné que seulement 1 % (en moyenne) des bâtiments font l'objet de rénovations énergétiques chaque année, il faudrait plus de 100 ans pour atteindre l'objectif de neutralité climatique que l'UE s'est fixé pour 2050. Un peu plus d'un tiers (35 %) des bâtiments de l'UE ont plus de 50 ans et une approche intégrée de conservation est nécessaire eu égard à leur valeur en termes de patrimoine culturel.

Il est crucial de stimuler une rénovation plus rapide et plus profonde du parc immobilier existant pour atteindre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'efficacité énergétique. Une approche intégrée de la rénovation des bâtiments implique d'améliorer la performance énergétique des bâtiments en appliquant le principe de «primauté de l'efficacité énergétique» en recourant aux énergies renouvelables, en se préparant aux effets du changement climatique, en mettant en place des infrastructures vertes et bleues et en intégrant les principes de prévention de l'économie circulaire, de traitement des déchets et de prévention de la pollution. Les bénéfices attendus sont vastes et comprennent une baisse des factures des factures énergétiques, une diminution de la précarité énergétique, une résilience accrue face au changement climatique, une contribution à la santé et à la sécurité, une amélioration de la qualité de l'air ainsi qu'une relance pour secteur de la construction, à l'avantage des PME et des emplois locaux.

À cette fin, et dans le cadre des engagements pris dans le Pacte vert de l'Union européenne[2], la Commission européenne prépare actuellement une «vague de rénovation» pour les bâtiments publics et privés afin de relever le double défi de l'efficacité énergétique et de l'accessibilité financière. Cette initiative

définira une vision à court, moyen et long terme afin de lancer un processus permettant de réaliser plusieurs niveaux de rénovation du parc immobilier existant, en s'appuyant sur des instruments et mécanismes financiers. La vague de rénovations s'inscrit dans le cadre du pacte vert de l'Union européenne et constituera un élément essentiel de la reprise économique de l'UE après la pandémie de Covid-19.

Cette initiative s'appuie sur le cadre général de la politique de l'UE en matière d'efficacité énergétique, en particulier la directive sur l'efficacité énergétique (2012/27/UE) (DEE), telle que modifiée par la directive (UE) 2018/2002/UE, sur la directive sur la performance énergétique des bâtiments (2010/31/UE) (EPBD), telle que modifiée par la directive (UE) 2018/844/UE, ainsi que sur le règlement relatif à l'étiquetage énergétique (UE) 2017/1369) et la directive sur l'écoconception (2009/125/CE). Elle est en outre cohérente avec d'autres initiatives récentes de l'UE en matière de climat, d'économie circulaire, de stratégie industrielle et d'environnement.

La Commission européenne cherche à recueillir des avis et des contributions concernant la rénovation des bâtiments publics et privés auprès d'un large éventail de parties prenantes, depuis les autorités nationales, régionales et locales jusqu'aux entreprises en passant par les syndicats, les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement, les groupes de consommateurs, les organismes de recherche et d'innovation ainsi que les simples citoyens. Le présent questionnaire complète la consultation en cours avec les autorités locales, régionales et nationales ainsi qu'avec d'autres parties prenantes.

Il se peut que vous soyez également intéressé à contribuer à la consultation publique en cours concernant le plan cible en matière de climat à l'horizon 2030, qui est ouverte jusqu'au 23 juin 2020<sup>[3]</sup>.

## **Indications sur le questionnaire**

Nous vous remercions de votre participation à cette consultation. Nous souhaitons connaître votre point de vue sur la manière de rendre la vague de rénovation aussi efficace, globale et ambitieuse que possible. Après quelques questions introductives vous concernant, le questionnaire se poursuit par des questions sur les thèmes suivants:

- Qu'est-ce que la rénovation des bâtiments et les obstacles à cette rénovation?
- évaluation des mécanismes existants en faveur de la rénovation des bâtiments;
- autres politiques et mesures visant à améliorer le taux de rénovation des bâtiments et l'ampleur des rénovations, notamment des financements accessibles et attrayants; impact attendu de la pandémie de Covid-19 sur la rénovation;
- facteurs clés favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de soutien à la rénovation des bâtiments;
- Comment cibler au mieux les bâtiments les moins performants?
- promotion du rôle des autorités centrales, régionales et locales et des nouveaux acteurs;
- renforcement du rôle du secteur privé et de l'industrie, et solutions décentralisées;
- approches les plus prometteuses et meilleures pratiques pour cibler le secteur résidentiel, y compris les aspects liés au logement abordable, à la précarité énergétique et au logement social;
- approches les plus prometteuses et meilleures pratiques pour cibler les PME en général;
- meilleures pratiques pour cibler les écoles et les autres établissements d'enseignement, les hôpitaux et d'autres bâtiments publics;
- bénéfices plus généraux associés à la rénovation du parc immobilier de l'UE;

- technologies intelligentes pour transformer les bâtiments d'aujourd'hui en bâtiments du futur.

Nous estimons que remplir l'ensemble du questionnaire devrait prendre environ une heure. Veuillez évaluer que si vous n'êtes pas tenu de répondre à toutes les questions, vous devez néanmoins, pour soumettre votre contribution, nous communiquer vos précieuses réponses au moins en ce qui concerne les éléments de la rénovation et les obstacles à la rénovation (sections 1 et 2), votre évaluation de l'importance des mécanismes existants pour favoriser la rénovation du parc immobilier (section 3) ainsi que votre point de vue sur les politiques et mesures supplémentaires visant à accroître le taux de rénovation et l'ampleur de la rénovation (section 4), sur les moyens de toucher les bâtiments les moins performants (section 7) et sur les bénéfices généraux de la rénovation du parc immobilier de l'UE (section 14). Les sections 2 et 3 vous proposent de choisir entre une liste restreinte obligatoire de réponses et la possibilité de choisir parmi des réponses plus détaillées par secteur.

**NB:** Toute session ouverte se ferme automatiquement au bout de 60 minutes, pour des raisons de sécurité. Afin d'éviter toute perte de données, n'oubliez pas d'utiliser l'option «Save as Draft» en haut à droite de votre écran avant l'expiration du délai de 60 minutes. Vous pouvez ensuite reprendre le travail sur votre contribution, et la soumettre une fois achevée.

[1] COM (2020) 98 final

[2] COM(2019) 640 final

[3] Lien vers la consultation publique: <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12265-2030-Climate-Target-Plan/public-consultation>

## Informations vous concernant

---

### \* Langue de ma contribution

- Allemand
- Anglais
- Bulgare
- Croate
- Danois
- Espagnol
- Estonien
- Finnois
- Français
- Gaélique
- Grec
- Hongrois
- Italien
- Letton
- Lituanien
- Maltais
- Néerlandais
- Polonais
- Portugais
- Roumain

- Slovaque
- Slovène
- Suédois
- Tchèque

\* J'apporte ma contribution en tant que:

- Établissement universitaire/institut de recherche
- Organisation sectorielle
- Société/organisation d'entreprises
- Organisation de consommateurs
- Citoyen(ne) de l'Union européenne
- Organisation de protection de l'environnement
- Ressortissant(e) d'un pays tiers
- Organisation non gouvernementale (ONG)
- Autorité publique
- Syndicat
- Autre

Autre, veuillez préciser:

*200 caractère(s) maximum*

\* Prénom

\* Nom

\* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

\* Champ d'application

- international
- local
- national
- régional

\* Nom de l'organisation

*255 caractère(s) maximum*

\* Taille de l'organisation

- Microentreprise (de 1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (de 50 à 249 salariés)
- Grande entreprise (250 salariés ou plus)

## Numéro d'inscription au registre de transparence

*255 caractère(s) maximum*

Veillez vérifier si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'Union européenne.

## \* Pays d'origine

Veillez indiquer votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

- |  |                                  |   |  |
|--|----------------------------------|---|--|
| <input type="radio"/> Afghanistan        | <input type="radio"/> Espagne    | <input type="radio"/> Kirghizstan       | <input type="radio"/> République démocratique du Congo             |
| <input type="radio"/> Afrique du Sud     | <input type="radio"/> Estonie    | <input type="radio"/> Kiribati          | <input type="radio"/> République dominicaine                       |
| <input type="radio"/> Albanie            | <input type="radio"/> Eswatini   | <input type="radio"/> Kosovo            | <input type="radio"/> Roumanie                                     |
| <input type="radio"/> Algérie            | <input type="radio"/> États-Unis | <input type="radio"/> Koweït            | <input type="radio"/> Royaume-Uni                                  |
| <input type="radio"/> Allemagne          | <input type="radio"/> Éthiopie   | <input type="radio"/> Laos              | <input type="radio"/> Russie                                       |
| <input type="radio"/> Andorre            | <input type="radio"/> Fidji      | <input type="radio"/> La Réunion        | <input type="radio"/> Rwanda                                       |
| <input type="radio"/> Angola             | <input type="radio"/> Finlande   | <input type="radio"/> Lesotho           | <input type="radio"/> Sahara occidental                            |
| <input type="radio"/> Anguilla           | <input type="radio"/> France     | <input type="radio"/> Lettonie          | <input type="radio"/> Saint-Barthélemy                             |
| <input type="radio"/> Antarctique        | <input type="radio"/> Gabon      | <input type="radio"/> Liban             | <input type="radio"/> Saint-Christophe-et-Niévès                   |
| <input type="radio"/> Antigua-et-Barbuda | <input type="radio"/> Gambie     | <input type="radio"/> Liberia           | <input type="radio"/> Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha |
| <input type="radio"/> Arabie saoudite    | <input type="radio"/> Géorgie    | <input type="radio"/> Libye             | <input type="radio"/> Sainte-Lucie                                 |
| <input type="radio"/> Argentine          | <input type="radio"/> Ghana      | <input type="radio"/> Liechtenstein     | <input type="radio"/> Saint-Marin                                  |
| <input type="radio"/> Arménie            | <input type="radio"/> Gibraltar  | <input type="radio"/> Lituanie          | <input type="radio"/> Saint-Martin                                 |
| <input type="radio"/> Aruba              | <input type="radio"/> Grèce      | <input type="radio"/> Luxembourg        | <input type="radio"/> Saint-Pierre-et-Miquelon                     |
| <input type="radio"/> Australie          | <input type="radio"/> Grenade    | <input type="radio"/> Macao             | <input type="radio"/> Saint-Vincent-et-les-Grenadines              |
| <input type="radio"/> Autriche           | <input type="radio"/> Groenland  | <input type="radio"/> Macédoine du Nord | <input type="radio"/> Samoa  |
| <input type="radio"/> Azerbaïdjan        | <input type="radio"/> Guadeloupe | <input type="radio"/> Madagascar        | <input type="radio"/> Samoa américaines                            |
| <input type="radio"/> Bahamas            | <input type="radio"/> Guam       | <input type="radio"/> Malaisie          | <input type="radio"/> Sao Tomé-et-Principe                         |

- Bahreïn
- Bangladesh
- Barbade
- Belgique
- Belize
- Bénin
- Bermudes
- Bhoutan
- Biélorussie
- Bolivie
- Bonaire, Saint-Eustache et Saba
- Bosnie-Herzégovine
- Botswana
- Brésil
- Brunei
- Bulgarie
- Burkina
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Chili
- Chine
- Chypre
- Cité du Vatican
- Clipperton
- Colombie
- Guatemala
- Guernesey
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Guyana
- Guyane
- Haïti
- Honduras
- Hong Kong
- Hongrie
- Île Bouvet
- Île Christmas
- Île de Man
- Île Norfolk
- Îles Åland
- Îles Caïmans
- Îles Cocos
- Îles Cook
- Îles Falkland
- Îles Féroé
- Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud
- Îles Heard et McDonald
- Îles Mariannes du Nord
- Îles Marshall
- Îles mineures éloignées des États-Unis
- Îles Pitcairn
- Îles Salomon
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malte
- Maroc
- Martinique
- Maurice
- Mauritanie
- Mayotte
- Mexique
- Micronésie
- Moldavie
- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Montserrat
- Mozambique
- Myanmar /Birmanie
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigeria
- Niue
- Norvège
- Nouvelle-Calédonie
- Nouvelle-Zélande
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Sint-Maarten
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Suriname
- Svalbard et Jan Mayen
- Syrie
- Tadjikistan
- Taïwan
- Tanzanie
- Tchad
- Tchéquie
- Terres australes et antarctiques françaises
- Territoire britannique de l'océan Indien
- Territoires palestiniens
- Thaïlande
- Timor-Oriental
- Togo

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <input type="radio"/> Comores             | <input type="radio"/> Îles Turks-et-Caïcos      | <input type="radio"/> Oman                        | <input type="radio"/> Tokélaou          |
| <input type="radio"/> Congo               | <input type="radio"/> Îles Vierges américaines  | <input type="radio"/> Ouganda                     | <input type="radio"/> Tonga             |
| <input type="radio"/> Corée du Nord       | <input type="radio"/> Îles Vierges britanniques | <input type="radio"/> Ouzbékistan                 | <input type="radio"/> Trinité-et-Tobago |
| <input type="radio"/> Corée du Sud        | <input type="radio"/> Inde                      | <input type="radio"/> Pakistan                    | <input type="radio"/> Tunisie           |
| <input type="radio"/> Costa Rica          | <input type="radio"/> Indonésie                 | <input type="radio"/> Palaos                      | <input type="radio"/> Turkménistan      |
| <input type="radio"/> Côte-d'Ivoire       | <input type="radio"/> Iran                      | <input type="radio"/> Panama                      | <input type="radio"/> Turquie           |
| <input type="radio"/> Croatie             | <input type="radio"/> Iraq                      | <input type="radio"/> Papouasie - Nouvelle-Guinée | <input type="radio"/> Tuvalu            |
| <br>                                      |   |   |   |
| <input type="radio"/> Cuba                | <input type="radio"/> Irlande                   | <input type="radio"/> Paraguay                    | <input type="radio"/> Ukraine           |
| <input type="radio"/> Curaçao             | <input type="radio"/> Islande                   | <input type="radio"/> Pays-Bas                    | <input type="radio"/> Uruguay           |
| <input type="radio"/> Danemark            | <input type="radio"/> Israël                    | <input type="radio"/> Pérou                       | <input type="radio"/> Vanuatu           |
| <input type="radio"/> Djibouti            | <input type="radio"/> Italie                    | <input type="radio"/> Philippines                 | <input type="radio"/> Venezuela         |
| <input type="radio"/> Dominique           | <input type="radio"/> Jamaïque                  | <input type="radio"/> Pologne                     | <input type="radio"/> Viêt Nam          |
| <input type="radio"/> Égypte              | <input type="radio"/> Japon                     | <input type="radio"/> Polynésie française         | <input type="radio"/> Wallis-et-Futuna  |
| <br>                                      |   |   |   |
| <input type="radio"/> El Salvador         | <input type="radio"/> Jersey                    | <input type="radio"/> Porto Rico                  | <input type="radio"/> Yémen             |
| <input type="radio"/> Émirats arabes unis | <input type="radio"/> Jordanie                  | <input type="radio"/> Portugal                    | <input type="radio"/> Zambie            |
| <input type="radio"/> Équateur            | <input type="radio"/> Kazakhstan                | <input type="radio"/> Qatar                       | <input type="radio"/> Zimbabwe          |
| <input type="radio"/> Érythrée            | <input type="radio"/> Kenya                     | <input type="radio"/> République centrafricaine   |   |

#### \* Paramètres de confidentialité pour la publication

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

**Mode anonyme**

Seuls votre catégorie de répondant, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés. Aucune des autres informations à caractère personnel (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence) ne sera publiée.

**Mode public**

Vos informations personnelles (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence, pays d'origine) seront publiées avec votre contribution.

J'accepte les dispositions relatives à la protection des [données à caractère personnel](#).

\* Vous-même / votre organisation ou institution vous occupez-vous/s'occupe-t-elle principalement de la rénovation de bâtiments?

- oui  
 non

quelle est votre principale source d'informations sur la rénovation des bâtiments?

\*

- Presse spécialisée
- Professionnels du secteur (architectes, y compris paysagistes, ingénieurs, etc.)
- Sociétés de construction / techniciens du bâtiment
- Auditeurs énergétiques
- Pouvoirs publics
- Événements liés au secteur de la construction (expositions, foires, etc.)
- Organisations de consommateurs
- Fabricants/fournisseurs de matériaux et de produits de construction
- Entreprises de fourniture énergétique (publiques ou privés)
- Établissement financier
- Professionnels/praticiens du patrimoine
- Autre (veuillez préciser, max. 500 caractères)

Veuillez préciser:

*500 caractère(s) maximum*

**\* 1. Selon vous, quels sont les éléments qui décrivent le mieux une rénovation de bâtiments?**

***Veuillez évaluer que la question 15, à la fin de cette enquête, vous donne la possibilité de classer par ordre d'importance une liste détaillée de solutions techniques concrètes, neutres pour le climat et durables, pour des bâtiments résidentiels et non résidentiels.***

*au moins 1 choix*

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments en améliorant l'efficacité énergétique d'un ou de plusieurs éléments de bâtiment (notamment l'enveloppe du bâtiment - toit, fenêtres, façades, systèmes de chauffage et de climatisation, système d'eau chaude sanitaire, éclairage, appareils, etc.) par un fonctionnement et un entretien optimal et en recourant aux énergies renouvelables;
- Améliorer la préparation aux incidences sur le climat, notamment les événements liés au changement climatique telles que les inondations, la grêle, les tempêtes, la montée du niveau de la mer (par exemple, réalisation d'un renforcement structurel des bâtiments) ou l'adaptation au changement climatique (par exemple, amélioration du comportement du bâtiment face à des températures estivales plus élevées);
- Amélioration de la préparation aux événements tels que les tremblements de terre et les incendies en renforçant la structure des bâtiments;
- Amélioration des conditions sanitaires des logements en éliminant les substances nocives, telles que l'amiante;
- Amélioration de la facilité d'utilisation du bâtiment (notamment l'accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes âgées), augmentation de sa valeur de marché et adaptation à de nouvelles utilisations;

- Application des principes de l'économie circulaire, tels que la réutilisation ou le recyclage de haute qualité de matériaux de construction, l'élimination progressive des substances dangereuses, en veillant à ce que la performance des bâtiments dure plus longtemps afin d'éviter des rénovations nombreuses, et en intégrant les principes du traitement des déchets et de la prévention de la pollution;
- Toutes les réponses susmentionnées;
- Autre [500 caractères maximum]

Veillez préciser:

*500 caractère(s) maximum*

## 2. Les obstacles à la rénovation des bâtiments qui ralentissent la transformation du parc immobilier existant

2.1. Pour tous les bâtiments (résidentiels et non résidentiels), veuillez évaluer les obstacles à la rénovation en vue d'améliorer la performance des bâtiments, en fonction de leur importance.

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
* Ignorance ou connaissance insuffisante de la technologie de la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
* Pas ou peu de confiance dans les produits de rénovation et les avantages de la rénovation	<input type="radio"/>				
* Pas ou peu de ressources pour financer la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
* Pas d'intérêt à rénover du fait que la rénovation énergétique n'est pas rentabilisée de manière immédiatement manifeste ou prend trop de temps	<input type="radio"/>				
* Intérêts divergents entre le propriétaire et l'occupant du bâtiment	<input type="radio"/>				
* Désaccord entre plusieurs propriétaires (cas de la copropriété par exemple)	<input type="radio"/>				
* Désagrément physique pendant les travaux de rénovation	<input type="radio"/>				

* Difficultés de planification des travaux de rénovation, notamment pour l'obtention des autorisations requises, d'un financement, de polices d'assurance, etc.	<input type="radio"/>				
* Complexité liée à la gestion de contrats distincts avec les architectes, installateurs, etc.	<input type="radio"/>				
* Capacité insuffisante des entreprises de construction pour assurer la livraison au point de vue technique et/ou des délais et /ou du niveau de qualité attendu (manque de compétences, de personnel, etc.)	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

\* 2.2. Souhaiteriez-vous évaluer une liste plus détaillée d'obstacles à la rénovation des bâtiments en fonction de leur importance?

- Oui, je souhaiterais évaluer les obstacles à la rénovation des bâtiments résidentiels plus en détail [veuillez passer aux questions 2.3 et 2.5].
- Oui, je souhaiterais évaluer les obstacles à la rénovation des bâtiments non résidentiels plus en détail [veuillez passer aux questions 2.4 et 2.5].
- Oui, j'aimerais évaluer les obstacles à la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels plus en détail [veuillez passer aux questions 2.3, 2.4 et 2.5].
- Non, je passe directement à la section suivante du questionnaire [veuillez passer à la section 3].

2.3. Pour tous les bâtiments résidentiels, veuillez évaluer les obstacles à la rénovation en vue d'améliorer la performance des bâtiments, en fonction de leur importance.

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
Compréhension insuffisante de la consommation et des économies d'énergie correspondant aux différentes mesures de l'efficacité énergétique	<input type="radio"/>				

Compréhension insuffisante des technologies et des solutions disponibles sur le marché, ou manque de confiance en ces technologies et solutions.	<input type="radio"/>				
Manque de confiance ou garantie insuffisante que la rénovation permettra de réaliser des économies d'énergie, de réduire les factures ou apportera d'autres avantages, manque d'assurance de la qualité	<input type="radio"/>				
Intérêt insuffisant - rénover pour réduire la consommation d'énergie n'est pas attrayant pour moi, il faut que la rénovation apporte d'autres avantages	<input type="radio"/>				
La rénovation énergétique n'est pas rentabilisée dans un délai acceptable	<input type="radio"/>				
La performance n'a pas (suffisamment) d'impact sur la valeur du bâtiment	<input type="radio"/>				
Prix de l'énergie bas	<input type="radio"/>				
Manque d'information/faible sensibilisation concernant les produits de financement publics et/ou privés disponibles pour la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
Manque de produits de financement privés simples et accessibles pour la rénovation (prêts par exemple)	<input type="radio"/>				
Manque de mesures d'incitation publiques simples, attrayantes et d'accès facile en faveur de la rénovation (par exemple subventions ou incitations fiscales)	<input type="radio"/>				
Procédures et/ou contraintes financières lourdes pour accéder au financement privé (par exemple exigences élevées en matière de garanties)	<input type="radio"/>				
Procédures et/ou contraintes financières lourdes pour accéder à un soutien financier public	<input type="radio"/>				

Crainte de perdre les investissements en faveur de la rénovation en cas de catastrophe naturelle ou d'origine anthropique (par exemple événements liés au climat tels que les inondations, la grêle, les tempêtes, la montée des mers, les tremblements de terre)	<input type="radio"/>				
Intérêts divergents entre le propriétaire et l'occupant du bâtiment	<input type="radio"/>				
Désaccord entre plusieurs propriétaires (cas de la copropriété par exemple)	<input type="radio"/>				
Construction de bâtiments neufs considérés comme un risque plus faible, ou plus intéressante que la rénovation	<input type="radio"/>				
Risques et incertitudes liés à la rénovation, par exemple augmentations de coût liées à la découverte de matières dangereuses	<input type="radio"/>				
Perturbations liées aux travaux de rénovation (désagrément physique pendant les travaux)	<input type="radio"/>				
Obstacles réglementaires et administratifs et complexité de la planification, notamment pour les autorisations requises, etc.	<input type="radio"/>				
Difficultés contractuelles pour gérer des contrats distincts avec les architectes et les installateurs et pour concilier des intérêts potentiellement divergents	<input type="radio"/>				
Sentiment d'un manque de soutien des pouvoirs publics et de politiques peu ambitieuses	<input type="radio"/>				
Codes des bâtiments régionaux/locaux pesant sur la rentabilité de la rénovation	<input type="radio"/>				
Manque de confiance dans la qualité des produits pour la rénovation des bâtiments ainsi que dans les solutions technologiques ou naturelles	<input type="radio"/>				
Capacité insuffisante des entreprises de construction pour assurer la livraison au point de vue technique et/ou des délais et /ou du niveau de qualité attendu (manque de compétences, de personnel, etc.)	<input type="radio"/>				

Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				
--------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

**2.4 Pour les bâtiments non résidentiels, tels que bureaux, commerces, hôpitaux, écoles, veuillez évaluer, en fonction de leur importance, les obstacles suivants à la rénovation en vue d'améliorer les performances des bâtiments.**

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
Manque d'information sur la consommation d'énergie et les économies d'énergie correspondant aux différentes mesures de l'efficacité énergétique, audit énergétique jamais effectué	<input type="radio"/>				
Manque d'intérêt - la durabilité n'est pas une priorité et de ce fait les entités publiques/privées n'allouent pas assez de ressources financières (instruments de fonds propres, instruments de dette) pour la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
La rénovation énergétique n'est pas rentabilisée dans un délai acceptable	<input type="radio"/>				
La performance n'a pas (suffisamment) d'impact sur la valeur du bâtiment	<input type="radio"/>				
Prix de l'énergie bas	<input type="radio"/>				
Intérêts divergents (propriétaire-locataire) et lien de propriété (par exemple différents budgets pour les investissements et l'exploitation)	<input type="radio"/>				
Les investisseurs perçoivent la construction de bâtiments neufs considérés comme un risque plus faible, ou comme plus intéressante que la rénovation	<input type="radio"/>				
Complexité technique de la rénovation complète	<input type="radio"/>				

Perturbations liées aux travaux de rénovation (perturbation des activités économiques, etc.)	<input type="radio"/>				
Obstacles réglementaires et administratifs, difficultés liées à la planification et aux contrats, notamment les autorisations requises, les contrats distincts avec les installateurs, etc.	<input type="radio"/>				
Sentiment d'un manque de soutien des pouvoirs publics et de politiques peu ambitieuses	<input type="radio"/>				
Capacité insuffisante des entreprises de construction pour assurer la livraison au point de vue technique et/ou des délais et /ou du niveau de qualité attendu (manque de compétences, de personnel, etc.)	<input type="radio"/>				
Manque de confiance dans la qualité des produits pour la rénovation des bâtiments ainsi que dans les solutions technologiques ou naturelles	<input type="radio"/>				
Manque d'informations/de connaissances /de conseils sur le financement de la rénovation de bâtiments	<input type="radio"/>				
Manque d'incitations financières attrayantes et d'accès facile (prêts, subventions, incitations fiscales, etc.)	<input type="radio"/>				
Manque de produits de financement pour la rénovation des bâtiments liés au bien plutôt qu'à l'utilisateur et reflétant les avantages d'une performance énergétique accrue du bâtiment	<input type="radio"/>				
Manque de produits de financement ordinaires (tels que les crédits hypothécaires sur l'efficacité énergétique) qui offrent également une couverture des coûts de rénovation des bâtiments en un seul produit	<input type="radio"/>				
Manque d'information/faible sensibilisation concernant les produits de financement publics et/ou privés disponibles pour la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				

Accès insuffisant des entités publiques /privées aux contrats de performance énergétique	<input type="radio"/>				
Pour les bâtiments publics: manque de fonds	<input type="radio"/>				
Règles restrictives en matière de marchés publics, budgétisation et comptabilité annuelles	<input type="radio"/>				
Les mesures les plus rentables («solutions de facilité») ont déjà été mises œuvre => des projets plus complexes et coûteux sont nécessaires	<input type="radio"/>				
Manque de personnel dans les entités publiques/privées ayant les compétences pour mettre en œuvre le processus de rénovation (groupage d'un plus grand nombre d'unités, choix des solutions juridiques, techniques et contractuelles, etc.)	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

**2.5. Si vous avez déjà une expérience directe de l'utilisation de fonds de l'UE pour la rénovation des bâtiments, vous êtes invité à partager votre expérience.**

- J'ai une expérience directe de l'utilisation des fonds de l'UE pour la rénovation des bâtiments et j'aimerais partager les problèmes spécifiques rencontrés [maximum 1000 caractères].
- J'ai une expérience directe de l'utilisation des fonds de l'UE pour la rénovation des bâtiments, mais je préfère ne pas partager les problèmes spécifiques rencontrés [veuillez passer à la section 3].
- Pas d'expérience directe en matière d'utilisation des fonds de l'UE pour la rénovation des bâtiments [veuillez aller à la section 3].

**Veillez préciser:**

*1000 caractère(s) maximum*

### **3. Mécanismes de facilitation du lancement de projets de rénovation de bâtiments**

**\* 3.1. Quelles sont les politiques clés nécessaires pour lancer des projets de rénovation de bâtiments?**

au moins 1 choix

- Informations et conseils sur tous les aspects de la rénovation des bâtiments
- Soutien à la mise en œuvre de la rénovation des bâtiments (par exemple mise en place d'un guichet unique)
- Simplification des procédures administratives
- Mise en place de davantage d'incitations publiques appropriées (subventions ou mesures fiscales) en faveur de la rénovation des bâtiments
- Disponibilité accrue de financements publics attrayants et facilement accessibles
- Disponibilité accrue de financements privés attrayants et facilement accessibles
- Modifications de la fiscalité de l'énergie ou de la tarification du carbone afin d'internaliser le coût des émissions de gaz à effet de serre
- Exigences réglementaires applicables à la rénovation des bâtiments
- Aucune des réponses mentionnées ci-dessus
- Autre [500 caractères maximum]

Veillez préciser:

500 caractère(s) maximum

\* 3.2. Souhaiteriez-vous évaluer en fonction de leur importance une liste plus détaillée de politiques et de mesures visant à accélérer la rénovation afin d'améliorer la performance des bâtiments?

- Oui [veuillez passer aux sous-sections 3.3, 3.4 et 3.5].
- Non, je passe directement à la section suivante du questionnaire [veuillez passer à la section 4].

3.3. Veuillez sélectionner les dispositions réglementaires et administratives et les politiques en vigueur qu'il conviendrait le plus de renforcer selon vous pour accélérer les investissements dans la rénovation en vue de réduire la consommation d'énergie ou d'améliorer d'autres aspects de la performance, dans tous les types de bâtiments (résidentiels et non résidentiels) et évaluez-les en conséquence.

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
Exigences minimales obligatoires en matière de performance énergétique (sur l'ensemble d'un bâtiment)	<input type="radio"/>				
Exigences minimales obligatoires en matière de performance énergétique (éléments de bâtiment, systèmes techniques d'un bâtiment)	<input type="radio"/>				

Exigences minimales obligatoires en matière d'équipements (par exemple systèmes d'automatisation et de contrôle d'un bâtiment, énergies renouvelables, stations de recharge, systèmes intelligents pour l'autoconsommation)	<input type="radio"/>				
Régimes obligatoires d'inspection et d'audit	<input type="radio"/>				
Suites à donner obligatoirement aux inspections ou aux audits énergétiques, y compris dans le cadre d'accords volontaires	<input type="radio"/>				
Objectifs de rénovation, y compris dans le cadre d'accords volontaires	<input type="radio"/>				
Objectifs d'adaptation au changement climatique	<input type="radio"/>				
Objectifs ou plans en matière de qualité de l'air	<input type="radio"/>				
Objectifs de réutilisation, recyclage ou valorisation des matériaux	<input type="radio"/>				
Amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes âgées	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

**3.4. Veuillez sélectionner les outils de financement existants qu'il conviendrait le plus de renforcer selon vous pour accélérer les investissements dans la rénovation en vue de réduire la consommation d'énergie dans tous les types de bâtiments (résidentiels et non résidentiels) et notez-le en conséquence.**

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
Versements non remboursables tels que des subventions publiques nationales ou régionales	<input type="radio"/>				
Versements non remboursables tels que des subventions de l'UE	<input type="radio"/>				

financement par l'emprunt et les capitaux propres: prêts/prêts à taux réduit, fonds renouvelables, leasing vert, contrats de services énergétiques, contrats de performance énergétique, etc.	<input type="radio"/>				
Prêts et/ou prêts hypothécaires en faveur de l'efficacité énergétique proposés par des banques commerciales	<input type="radio"/>				
Combinaison de subventions publiques et de mécanismes de financement (prêts, garanties, etc.)	<input type="radio"/>				
Réductions et déductions fiscales pour la rénovation des bâtiments: crédits /déductions d'impôt sur le revenu, fiscalité immobilière (y compris locale), TVA réduite, etc.	<input type="radio"/>				
Modèles de financement innovants pour le remboursement des investissements initiaux, tels que le remboursement des investissements sur la facture de consommation (financement sur facture), les obligations municipales pour financer la rénovation (financement sur fiscalité), l'efficacité énergétique comme modèle de service	<input type="radio"/>				
Méthodes innovantes pour lever des fonds, tels que le financement participatif pour l'efficacité énergétique, l'assurance pour les économies d'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
Utilisation des recettes provenant du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) pour les programmes de rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
Incitations financières indirectes telles que des réductions sur les primes d'assurance en faveur des bâtiments rénovés résilients	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractères maximum*

**3.5. Veillez sélectionner les outils existants pour améliorer l'information, la communication, l'assistance technique, ainsi que les compétences et les**

connaissances qu'il conviendrait le plus de renforcer selon vous pour accélérer les investissements dans la rénovation en vue de réduire la consommation d'énergie dans tous les types de bâtiments (résidentiels et non résidentiels) et évaluez-les en conséquence.

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
Conseil et assistance sur les questions juridiques, techniques et administratives ainsi que sur le financement et la planification, soutien à la mise en œuvre à l'intention des propriétaires et des exploitants de bâtiments	<input type="radio"/>				
«Courtage» spécifique pour le financement de la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
Développement des audits énergétiques, information par l'intermédiaire des certificats de performance énergétique, étiquetage énergétique, comptage et facturation informatifs, etc.	<input type="radio"/>				
Amélioration des connaissances sur les bénéfices de la rénovation, y compris les bénéfices plus généraux en termes de santé (qualité de l'air intérieur et de l'air ambiant), de confort, de revenu disponible, de préparation aux effets du changement climatique	<input type="radio"/>				
Perfectionnement et reconversion des travailleurs/personnels par la formation ou l'enseignement, coopération avec les instituts d'enseignement et de formation afin d'améliorer la performance des bâtiments	<input type="radio"/>				
Informations sur les performances environnementales des matériaux de construction et des systèmes techniques, y compris l'utilisation rationnelle de l'eau, l'efficacité énergétique, la présence ou les émissions de substances chimiques dangereuses, la réparabilité, la réutilisabilité et la recyclabilité	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

## 4. Autres politiques et mesures visant à améliorer le taux de rénovation des bâtiments et l'ampleur des rénovations: comment accroître la demande et stimuler l'innovation?

4.1. Pour les bâtiments résidentiels, veuillez sélectionner les politiques et mesures selon leur efficacité pour susciter la transformation des bâtiments résidentiels. Veuillez les évaluer en conséquence:

### 4.1.1 Outils réglementaires et administratifs

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Objectifs obligatoires de rénovation au niveau des États membres, des régions ou des communes	<input type="radio"/>				
* Objectifs de performance moyenne du parc résidentiel	<input type="radio"/>				
* Exigences minimales obligatoires en matière de performance énergétique au moment de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation, les rénovations non liées à l'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
* Exigences concernant la mise en œuvre des mesures de rénovation d'un bon rapport coût-efficacité au moment de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation, les rénovations non liées à l'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
* Législation en matière de logement visant à garantir que les associations de propriétaires de logements disposent de procédures décisionnelles efficaces et faciles à mettre en œuvre.	<input type="radio"/>				
* Mesures visant à garantir que la performance d'un bâtiment ait une incidence sur sa valeur	<input type="radio"/>				
* Mesures destinées à créer des incitations à la rénovation plutôt qu'à la démolition et à la construction de nouveaux bâtiments	<input type="radio"/>				

* Mesures pertinentes pour conserver le patrimoine bâti dans le respect de sa valeur historique tout en améliorant la performance énergétique des bâtiments	<input type="radio"/>				
* Mesures visant à faire le lien entre les différents intérêts en présence sur le marché locatif immobilier (propriétaires et locataires) et partager les bénéfices liés à la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
* Interdiction à la vente ou à l'utilisation des systèmes de chauffage à combustibles fossiles à partir d'une certaine date	<input type="radio"/>				
* Remplacement planifié des systèmes de chauffage à combustibles fossiles par des systèmes à énergies renouvelables au moment de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation et les rénovations non liées à l'énergie.	<input type="radio"/>				
* Normes contraignantes de qualité de l'air	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

#### 4.1.2 Instruments et financement économiques

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Formules de financement attrayantes et faciles d'accès pour la rénovation des bâtiments combinant différents types de fonds (UE et fonds publics nationaux, régionaux et locaux, fonds privés), y compris dans le cadre du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				

* Faciliter l'accès aux produits financiers (subventions, prêts/prêts à taux réduit, garanties, prêts hypothécaires, etc.) et aux nouveaux modèles d'entreprise et de financement (communautés énergétiques, associations pour le logement, etc.), y compris dans le cadre du plan de relance après le Covid-19	<input type="radio"/>				
* Déploiement de produits de prêt à la rénovation attrayants et faciles d'accès (prêts non garantis) et/ou mesures permettant, dans le cadre des produits les plus courants de financement de l'accession à la propriété proposés par les banques commerciales, de couvrir également, aux mêmes conditions, les coûts de rénovation (prêts hypothécaires pour l'efficacité énergétique)	<input type="radio"/>				
* Régimes fiscaux et instruments budgétaires visant à promouvoir la rénovation des bâtiments (par exemple incitations fiscales ou redistribution ciblée de recettes fiscales locales)	<input type="radio"/>				
* Fiscalité énergétique et/ou tarification du carbone reflétant les coûts externes de l'énergie	<input type="radio"/>				
* Normalisation des contrats et des clauses de financement afin de réduire le risque lié à l'exécution (normes de prêts pour les produits financiers, clauses de garantie standard, normalisation des contrats pour les autorités locales, les grands propriétaires fonciers, etc.)	<input type="radio"/>				
* Primes d'assurance réduits pour les bâtiments rénovés résilients	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

#### 4.1.3 Assistance technique, agrégation, information et communication

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
--	----------------	-----------	---------------	-----------------------	-----------

* Guichets uniques pour les citoyens afin qu'ils disposent d'instruments de conseils indépendants, transparents et accessibles pour s'informer et être aidés dans leurs efforts de rénovation des bâtiments et qu'ils aient plus facilement accès à des financements	<input type="radio"/>				
* Rationaliser le déploiement de produits spécifiques de prêts à l'efficacité énergétique ou à la rénovation (prêts non garantis, prêts hypothécaires) par des banques commerciales.	<input type="radio"/>				
* Grouper les rénovations en plus grands lots de bâtiments: agrégation de projets et solutions groupées pour assurer conjointement la planification, l'obtention des permis, le financement et la conclusion des contrats	<input type="radio"/>				
* Faciliter les partenariats entre les secteurs public et privé (par exemple les communautés énergétiques)	<input type="radio"/>				
* Campagnes d'information (par exemple rôle accru des agences de l'énergie, des écoles, des autorités locales, etc.)	<input type="radio"/>				
* Bases de données des certificats de performance énergétique/étiquettes énergétiques afin de déterminer plus clairement les possibilités d'économies d'énergie et de réduction de la pollution, d'établir des priorités et d'estimer les coûts	<input type="radio"/>				
* Intégrer des critères de performance environnementale, sociale et de gouvernance dans les décisions d'investissement et les procédures de passation de marchés	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

#### **4.1.4 Compétences et connaissances**

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Renforcement des compétences, éducation et formation: perfectionnement des architectes, ingénieurs, installateurs, professionnels du patrimoine et main-d'œuvre du secteur de la construction et/ou reconversion dans le domaine de l'utilisation efficace de l'énergie, des ressources et de l'eau (y compris l'évitement des matières dangereuses), de la réduction des émissions de polluants, de l'intégration des énergies renouvelables, de la résilience aux incidences du changement climatique, des infrastructures urbaines vertes et bleues, de la numérisation et de l'innovation, y compris dans le contexte du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				
* Renforcement des capacités des autorités publiques à tous les niveaux (national, régional et local) et de leurs organismes mandatés pour nouer des contacts étroits avec les citoyens afin d'accélérer la rénovation des logements	<input type="radio"/>				
* Renforcement des capacités des banques commerciales afin d'accroître la disponibilité de produits de prêt spécifiques à l'efficacité énergétique ou à la rénovation (prêts non garantis, prêts hypothécaires)	<input type="radio"/>				
* Programmes de qualification et certification pour la main-d'œuvre du secteur de la construction	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

4.2. Pour les bâtiments non-résidentiels, veuillez sélectionner les politiques et mesures selon leur efficacité pour susciter la transformation des bâtiments non-résidentiels. Veuillez les évaluer en conséquence.

#### 4.2.1 Outils réglementaires et administratifs

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Objectifs obligatoires de rénovation au niveau des États membres	<input type="radio"/>				
* Veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées à la rénovation des bâtiments publics, par exemple en conformité avec des objectifs de rénovation	<input type="radio"/>				
* Objectifs de performance moyenne du parc non-résidentiel	<input type="radio"/>				
* Exigences minimales obligatoires en matière de performance aux points de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation, les rénovations non liées à l'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
* Exigences de mise en œuvre de mesures de rénovation d'un bon rapport coût-efficacité au moment de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation, les rénovations non liées à l'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
* Mesures visant à garantir que la performance d'un bâtiment ait une incidence sur sa valeur	<input type="radio"/>				
* Mesures visant à faire le lien entre les différents intérêts en présence sur le marché locatif immobilier (propriétaires et locataires) et partager les avantages liés à la rénovation des bâtiments.	<input type="radio"/>				
* Mesures visant à promouvoir les murs et les toits végétalisés et autres mesures de soutien à la biodiversité	<input type="radio"/>				
* Mesures en faveur de la récupération des eaux de pluie et de la réutilisation de l'eau	<input type="radio"/>				
* Interdiction à la vente ou à l'utilisation des systèmes de chauffage à combustibles fossiles à partir d'une certaine date	<input type="radio"/>				

* Inclusion du remplacement planifié des systèmes de chauffage à combustibles fossiles par des systèmes à énergies renouvelables au moment de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation et les rénovations non liées à l'énergie	<input type="radio"/>				
* Mesures destinées à créer des incitations à la rénovation plutôt qu'à la démolition et à la construction de nouveaux bâtiments	<input type="radio"/>				
* Normes contraignantes de qualité de l'air	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

#### 4.2.2 Instruments et financement économiques

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Formules de financement attrayantes et d'accès facile pour la rénovation des bâtiments combinant différents types de fonds (UE et fonds publics nationaux, région, fonds privés), y compris dans le cadre du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				
* Faciliter l'accès aux instruments financiers (subventions, prêts/prêts à taux réduit, garanties, prêts hypothécaires, etc.) et aux nouveaux modèles d'entreprise et de financement (communautés énergétiques, associations pour le logement, etc.), y compris dans le cadre du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				
* Régimes fiscaux et instruments budgétaires destinés à la promotion de la rénovation des bâtiments (par exemple incitations fiscales)	<input type="radio"/>				
* Primes d'assurance réduites pour les bâtiments rénovés résilients	<input type="radio"/>				

* Fiscalité énergétique et/ou tarification du carbone reflétant les coûts externes de l'énergie	<input type="radio"/>				
* Normalisation des contrats et des clauses de financement afin de réduire le risque lié à l'exécution (normes de prêts pour les produits financiers, clauses de garantie standard, normalisation des contrats pour les autorités locales, les grands propriétaires fonciers, etc.)	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

#### 4.2.3 Assistance technique, agrégation, information et communication

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Guichets uniques pour les autorités locales et les entreprises afin qu'elles disposent d'outils transparents et accessibles pour s'informer et être aidées dans leurs efforts pour la rénovation des bâtiments et qu'elles aient plus facilement accès à des financements	<input type="radio"/>				
* Rationaliser le déploiement de produits spécifiques de prêts à l'efficacité énergétique ou à la rénovation (prêts non garantis, prêts hypothécaires) par des banques commerciales.	<input type="radio"/>				
* Grouper les rénovations en plus grands lots de bâtiments: agrégation de projets et solutions groupées pour assurer conjointement la planification, l'obtention des permis, le financement et les contrats	<input type="radio"/>				
* Faciliter les partenariats entre les secteurs public et privé (par exemple les communautés énergétiques)	<input type="radio"/>				
* Campagnes d'information (par exemple rôle accru des agences de l'énergie, des autorités locales, etc.)	<input type="radio"/>				

* Bases de données des certificats de performance énergétique/étiquettes énergétiques afin de déterminer plus clairement les possibilités d'économies d'énergie et de réduction de la pollution, d'établir des priorités et d'estimer les coûts	<input type="radio"/>				
* Intégrer des critères de performance environnementale, sociale et en matière de gouvernance dans les décisions d'investissement et les procédures de passation de marchés	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

#### 4.2.4 Compétences et connaissances

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Renforcement des compétences, éducation et formation: perfectionnement des architectes, ingénieurs, installateurs, professionnels du patrimoine et main-d'œuvre du secteur de la construction et/ou reconversion dans le domaine de l'utilisation efficace de l'énergie, des ressources et de l'eau (y compris l'évitement des matières dangereuses), de la réduction des émissions de polluants, de l'intégration des énergies renouvelables, de la résilience aux incidences du changement climatique, des infrastructures urbaines vertes et bleues, de la numérisation et de l'innovation, y compris dans le contexte du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				
* Renforcement des capacités des autorités publiques à tous les niveaux (national, régional et local) et de leurs organismes mandatés pour structurer des programmes de rénovation à grande échelle	<input type="radio"/>				

* Renforcement des capacités des banques commerciales afin d'accroître la disponibilité de produits de prêt spécifiques à l'efficacité énergétique ou à la rénovation (prêts non garantis, prêts hypothécaires)	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

Veillez préciser:

*500 caractère(s) maximum*

## 5. Rénovation des bâtiments dans le contexte de la reprise économique post-Covid-19

Comment envisagez-vous la rénovation dans le contexte de la reprise économique post-Covid-19?

*pas plus de 2 choix*

- La rénovation des bâtiments est fondamentale pour la reprise économique. Elle devrait occuper une place centrale dans tout plan de relance (à l'échelon de l'UE, national, régional ou local)
- La rénovation des bâtiments a une incidence positive dans le contexte de la reprise économique. Elle devrait faire partie des plans de relance mais ne devrait pas avoir la priorité sur d'autres activités économiques
- La rénovation des bâtiments a une incidence neutre dans le contexte de la reprise économique. La rénovation des bâtiments ne devrait pas faire partie des plans de relance, mais il convient de conserver les mécanismes déjà en place
- Autre [500 caractères maximum]

Veillez préciser:

*500 caractère(s) maximum*

## 6. Facteurs clés favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de soutien à la rénovation des bâtiments

Veillez sélectionner les facteurs clés permettant d'accroître le taux de rénovation des bâtiments et l'ampleur des rénovations. veuillez les évaluer en conséquence.

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
Obligation nouvellement instaurée de fixer des objectifs de rénovation obligatoire au niveau des États membres, des secteurs, etc.	<input type="radio"/>				

Exigences relatives à la fixation de feuilles de route pour la rénovation des bâtiments (par type, classe, année de construction des bâtiments, etc.)	<input type="radio"/>				
Audits énergétiques obligatoires pour tous les bâtiments ou pour des segments spécifiques	<input type="radio"/>				
Obligation de donner suite aux recommandations d'amélioration formulées lors d'inspections ou d'audits énergétiques ou indiquées dans les certificats de performance énergétique aux points de transactions telles que la vente, la location, le refinancement, le changement d'utilisation, les rénovations non liées à l'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
Simplification des procédures administratives liées à la rénovation des bâtiments aux niveaux local et national	<input type="radio"/>				
Renforcement de l'exigence faite au secteur public de donner l'exemple (objectifs contraignants et allocation de ressources adéquates pour la rénovation des bâtiments publics);	<input type="radio"/>				
Soutien au renforcement des capacités des pouvoirs publics et de leurs organismes chargés de structurer les programmes de rénovation et promotion de la reproduction des actions réussies	<input type="radio"/>				
Engagement actif et intérêt du secteur privé (sociétés de services énergétiques, communautés énergétiques, associations pour le logement, institutions et communautés de financement, etc.)	<input type="radio"/>				
Participation active des prêteurs et investisseurs publics et privés et des investisseurs dans le développement et le déploiement de produits de financement grand public attrayants et faciles d'accès incluant les coûts de rénovation sans charge supplémentaire ni exigences supplémentaires	<input type="radio"/>				
Accent sur la rénovation des bâtiments dans le contexte du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				

Accent sur la rénovation des bâtiments dans le contexte des efforts d'adaptation aux effets du changement climatique	<input type="radio"/>				
Lien entre le soutien financier au relèvement de la performance énergétique en termes d'amélioration de l'efficacité et/ou d'économies, recours accru aux énergies renouvelables	<input type="radio"/>				
Utilisation de la taxonomie de l'UE pour identifier les investissements dans l'efficacité énergétique durable et le financement direct de ces investissements	<input type="radio"/>				
Mesures visant à faciliter la combinaison des financements publics et privés en faveur de la rénovation	<input type="radio"/>				
Mesures visant à garantir la fiabilité, la cohérence et la comparabilité des données relatives à la construction: certificats de performance énergétique (CPE) et utilisation élargie de ces certificats, éventuellement en combinaison avec des passeports de rénovation du bâtiment; disponibilité des classes des CPE et utilisation de ces certificats en tant qu'éléments de preuve fiables auprès des établissements financiers	<input type="radio"/>				
Mesures visant à garantir la disponibilité d'informations fiables, cohérentes et comparables relatives à la durabilité des matériaux de construction et des systèmes techniques	<input type="radio"/>				
Utilisation des données et numérisation pour l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources et pour une utilisation souple des énergies renouvelables dans les bâtiments, gestion de l'énergie fondée sur les données; mesures permettant aux consommateurs d'être récompensés de leur comportement efficace	<input type="radio"/>				
Campagnes de sensibilisation générale et dans les médias	<input type="radio"/>				

Soutien ciblé pour faciliter le renforcement des compétences et/ou la reconversion des professionnels	<input type="radio"/>				
Soutien ciblé aux unités de développement de projets, aux services de conseil en matière de rénovation des bâtiments et de financement et aux plateformes d'investissement	<input type="radio"/>				
Renforcement des capacités, éducation et formation pour les parties prenantes n' intervenant pas sur place (personnel d' encadrement, secteur administratif et financier)	<input type="radio"/>				
Garanties en termes d'économies d' énergie et/ou d'économies financières et /ou de réduction des émissions de polluants et/ou d'autres avantages	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

## **7. Traitement des bâtiments les moins performants et de la précarité énergétique**

Veillez sélectionner, parmi les mesures suivantes, celles que vous jugez les plus pertinentes pour traiter les bâtiments les moins performants veuillez les évaluer en conséquence.

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
* Exigences minimales de performance énergétique pour l'ensemble du parc immobilier	<input type="radio"/>				
* Exigences minimales en matière de performance pour les segments les plus pertinents	<input type="radio"/>				
* Exigences minimales de performance en matière d'adaptation au changement climatique et de santé (qualité de l'air intérieur et émissions de polluant	<input type="radio"/>				

* Ensembles de mesures en faveur de la rénovation pour les ménages à faibles revenus ou précaires, relatives à l'information, l'installation, le financement (y compris dans le contexte du plan de relance post-Covid-19), etc.	<input type="radio"/>				
* Mesures concernant l'installation directe, gratuite ou subventionnée, d'éléments de mise à niveau dans des ménages répondant à des conditions de revenus, notamment dans le contexte du plan de relance post-Covid-19	<input type="radio"/>				
* Conseils et échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre la précarité énergétique grâce à la rénovation des bâtiments, tant au niveau national que local	<input type="radio"/>				
* Recours à l'autoconsommation à partir de sources renouvelables, droits des communautés d'énergie renouvelable et des communautés énergétiques citoyennes	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

## **8. Promotion du rôle des autorités centrales, régionales et locales (marchés publics)**

Veillez sélectionner parmi les politiques et mesures suivantes celles que vous jugez les plus pertinentes pour renforcer l'engagement d'interlocuteurs clés, notamment les maires, les municipalités et les autorités locales ainsi que les autorités centrales et régionales. Veuillez les évaluer en conséquence.

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
Objectifs contraignants (par exemple, rénovation de X % de la surface de bâtiment, exigences minimales en matière de performance énergétique)	<input type="radio"/>				
Objectifs contraignants en matière d'utilisation efficace des ressources, d'adaptation au changement climatique et de santé (qualité de l'air intérieur et émissions de polluants dans l'air ambiant)	<input type="radio"/>				
Objectifs/engagements/accords volontaires (par exemple, rénovation de X % de la surface de bâtiment, exigences minimales en matière de performance énergétique)	<input type="radio"/>				
Objectifs/engagements/accords volontaires en matière d'utilisation efficace des ressources, d'adaptation au changement climatique et de santé (qualité de l'air intérieur et émissions de polluants dans l'air ambiant)	<input type="radio"/>				

Révision des codes locaux de la construction afin de faciliter la rénovation et d'améliorer la planification urbaine en vue de la rénovation et de la promotion des infrastructures vertes	<input type="radio"/>				
Planification intégrée pour les mesures concernant l'offre et la demande dans le secteur du bâtiment (par exemple, approches par districts, accès à des infrastructures de transport à faibles émissions, alignement des stratégies de rénovation locales sur les plans nationaux en matière d'énergie et de climat, chapitre sur la rénovation des bâtiments dans la convention des maires)	<input type="radio"/>				
Coordination des exigences réglementaires afin de garantir la cohérence entre les différents niveaux administratifs	<input type="radio"/>				
Approches intelligentes en matière d'autorisation et/ou procédures simplifiées pour la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
Règles en matière de marchés publics visant à tenir compte des considérations liées à l'efficacité énergétique (par exemple en mettant l'accent sur les coûts d'exploitation moindres à terme), à l'utilisation efficace de l'eau et des autres ressources et à la performance environnementale globale, aux énergies renouvelables, à l'adaptation au changement climatique et à l'économie circulaire	<input type="radio"/>				

Passation de marchés de services énergétiques par (groupes de) communes	<input type="radio"/>				
Décentralisation budgétaire assurant aux autorités locales des sources de financement pluriannuelles adéquates et stables	<input type="radio"/>				
Déploiement accru de contrats de performance énergétique, par exemple au moyen de financements hors bilan	<input type="radio"/>				
Affectation de fonds à la rénovation (échelons de l'UE, national, régional et local), fonds spécialisés, y compris les nouvelles approches en matière de redistribution des impôts locaux sur les biens immobiliers afin de stimuler les investissements dans la rénovation	<input type="radio"/>				
Guichets uniques, partenariats public-privé pour informer et aider les autorités locales dans leurs efforts en faveur de la rénovation des bâtiments et faciliter l'accès au financement	<input type="radio"/>				
Création d'unités spécialisées dans le développement de projets de rénovation des bâtiments au sein des autorités publiques à tous les niveaux, maintien d'un personnel qualifié et expérimenté	<input type="radio"/>				
Faciliter et favoriser l'échange de meilleures pratiques	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

Veillez préciser:

500 caractère(s) maximum

**9. Accroître le rôle du secteur privé, de nouveaux acteurs et entreprises (services d'utilité publique, grands propriétaires/gestionnaires de biens immobiliers), de solutions décentralisées pour améliorer la performance énergétique opérationnelle**

Veillez sélectionner, parmi les politiques et mesures suivantes, celles que vous jugez les plus nécessaires pour faire participer les entreprises, les services tiers tels que les sociétés de services énergétiques, ainsi que les nouveaux «agrégateurs» (par exemple les banques nationales de développement, les banques commerciales, les prêteurs hypothécaires, les services d'utilité publique, les communautés d'énergie renouvelable, les communautés énergétiques citoyennes, les consortiums d'entreprise, les associations de consommateurs, les agences de l'énergie, etc.) afin de rénover des bâtiments plus rapidement et plus en profondeur. Veillez les évaluer en conséquence.

	Très pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Sans avis
Industrialisation et normalisation: rénovation de bâtiments dans des délais courts et avec des nuisances réduites pour les occupants (par exemple, en recourant à des modules préfabriqués et à des technologies intégrées)	<input type="radio"/>				
Industrialisation et normalisation de la rénovation de bâtiments à grande échelle (par districts ou grands propriétaires fonciers par exemple)	<input type="radio"/>				
Normalisation des produits financiers pour la rénovation	<input type="radio"/>				
Normalisation des contrats	<input type="radio"/>				
Développement et déploiement de produits de financement grand public, simples, attrayants et faciles d'accès, tels que des prêts hypothécaires pour l'efficacité énergétique, dans lesquels les coûts supplémentaires de rénovation sont couverts par un prêt unique à des conditions attrayantes	<input type="radio"/>				

Instruments de partage des risques pour faciliter le financement	<input type="radio"/>				
Utilisation de la taxonomie de l'UE pour identifier des possibilités d'investissement durable et le financement direct de ces investissements	<input type="radio"/>				
Partenariats public-privé, consortiums d'entreprises, plateformes de PME, etc.	<input type="radio"/>				
Primes d'assurance réduites pour les bâtiments rénovés résilients	<input type="radio"/>				
Formules de financement et modèles contractuels pour les communautés énergétiques	<input type="radio"/>				
Passation de marchés par groupes de communes	<input type="radio"/>				
Passation de marchés par des communautés énergétiques, des coopératives ou des groupements d'acheteurs citoyens	<input type="radio"/>				
Accords volontaires avec des objectifs de rénovation, en vue de satisfaire à des exigences minimales en matière d'énergie, etc.	<input type="radio"/>				
Renforcement des services de conseil et des guichets uniques afin d'informer, de susciter, de faciliter et de financer la rénovation des bâtiments	<input type="radio"/>				
Enveloppe d'assistance technique réservée aux banques commerciales et aux services d'utilité publique, en vue du déploiement de projets de rénovation de bâtiments	<input type="radio"/>				
Assistance technique aux communes (par exemple pour la gestion et le financement de projets)	<input type="radio"/>				
Assistance technique aux communautés énergétiques (par exemple pour la gestion et le financement de projets)	<input type="radio"/>				
Assistance technique aux PME actives dans le secteur de la rénovation et de la construction et en tant que propriétaires /occupants des bâtiments	<input type="radio"/>				

Modélisation intégrée et planification énergétique pour les communes, les communautés énergétiques et d'autres groupements citoyens pour des projets de rénovation agrégés	<input type="radio"/>				
Cartographie des données: mégadonnées pour améliorer les performances du parc immobilier (collecte, compilation et utilisation des données)	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

## **10. Approches les plus prometteuses pour cibler le secteur résidentiel au sens large**

Veillez indiquer les politiques et mesures nécessaires les plus efficaces pour parvenir à une rénovation des bâtiments dans le secteur résidentiel,

### **10.1 À l'échelon européen:**

*500 caractère(s) maximum*

### **10.2 Au niveau national:**

*500 caractère(s) maximum*

### **10.3 Au niveau régional et local:**

*500 caractère(s) maximum*

## **11. Approches les plus prometteuses pour la rénovation des logements à prix modéré et des logements sociaux et la lutte contre la précarité énergétique**

Veillez indiquer ce que vous considérez comme les politiques et mesures futures les plus efficaces pour la rénovation des logements à prix modéré et des logements sociaux afin d'en améliorer la performance énergétique. Veuillez prendre en considération la précarité énergétique dans votre réponse.

### **11.1 À l'échelon européen:**

#### **Rénovation de logements à prix modéré**

*500 caractère(s) maximum*

### Rénovation de logements sociaux

*500 caractère(s) maximum*

### Réduction de la précarité énergétique grâce à la rénovation des bâtiments

*500 caractère(s) maximum*

#### 11.2 Au niveau **national**:

### Rénovation de logements à prix modéré

*500 caractère(s) maximum*

### Rénovation de logements sociaux

*500 caractère(s) maximum*

### Réduction de la précarité énergétique grâce à la rénovation des bâtiments

*500 caractère(s) maximum*

#### 11.3 Au niveau **local**:

### Rénovation de logements à prix modéré

*500 caractère(s) maximum*

### Rénovation de logements sociaux

*500 caractère(s) maximum*

### Réduction de la précarité énergétique grâce à la rénovation des bâtiments

*500 caractère(s) maximum*

## 12. Approches les plus prometteuses pour cibler les petites et moyennes entreprises (PME) (soit pour la rénovation de leurs bâtiments, soit pour stimuler la demande pour leurs services de rénovation)

Veillez indiquer les politiques et mesures nécessaires les plus efficaces pour parvenir à une rénovation des bâtiments en relation avec les petites et moyennes entreprises (PME)

12.1 À l'échelon **européen**:

Rénovation de bâtiments détenus et/ou occupés par des PME

*500 caractère(s) maximum*

PME du secteur de la construction

*500 caractère(s) maximum*

12.2 Au niveau **national**:

Rénovation de bâtiments détenus et/ou occupés par des PME

*500 caractère(s) maximum*

PME du secteur de la construction

*500 caractère(s) maximum*

12.3 Au niveau **local**:

Rénovation de bâtiments détenus et/ou occupés par des PME

*500 caractère(s) maximum*

PME du secteur de la construction

*500 caractère(s) maximum*

## 13. Cibler les écoles et les autres établissements d'enseignement, les hôpitaux et d'autres bâtiments publics

Veillez indiquer les politiques et mesures nécessaires les plus efficaces pour parvenir à mettre en œuvre des travaux de rénovation dans les écoles, les hôpitaux et d'autres bâtiments publics

13.1 À l'échelon **européen**:

Établissements d'enseignement

*500 caractère(s) maximum*

Hôpitaux

*500 caractère(s) maximum*

Autres bâtiments publics

*500 caractère(s) maximum*

13.2 Au niveau **national**:

Établissements d'enseignement

*500 caractère(s) maximum*

Hôpitaux

*500 caractère(s) maximum*

Autres bâtiments publics

*500 caractère(s) maximum*

13.3 Au niveau **local**:

Établissements d'enseignement

*500 caractère(s) maximum*

Hôpitaux

*500 caractère(s) maximum*

Autres bâtiments publics

*500 caractère(s) maximum*

## 14. Bénéfices plus généraux associés à la rénovation du parc immobilier de l'UE

Veillez indiquer les bénéfices généraux les plus importants associés à la rénovation du parc immobilier de l'UE et les évaluer en conséquence

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
* Diminution de la précarité énergétique, réduction des factures d'énergie et plus fortes économies financières	<input type="radio"/>				
* Engagement accru des citoyens et des communautés dans la réalisation d'objectifs liés au changement climatique, à l'énergie, à l'eau, à la qualité de l'air et autres en matière d'environnement et de biodiversité	<input type="radio"/>				
* Amélioration du confort et de l'hygiène des habitations afin d'améliorer la santé, la sécurité et la qualité de l'air (par exemple, en remplaçant les installations de chauffage obsolètes, en retirant les matériaux potentiellement dangereux, en assurant un ombrage et un refroidissement naturels lors de canicules et en développant les espaces verts urbains)	<input type="radio"/>				
* Augmentation de la valeur des biens immobiliers	<input type="radio"/>				
* Contribution à l'économie circulaire et, partant, économies d'énergie, de matériaux et d'eau, prolongement de la vie utile des bâtiments existants, amélioration des connaissances relatives à la teneur en carbone des matériaux, conception et construction de bâtiments flexibles selon une gestion efficace des matériaux et du carbone	<input type="radio"/>				
* Amélioration de la résilience du parc immobilier et de ses utilisateurs face aux incidences du changement climatique (par exemple, rétention d'eau par des toits et murs végétalisés afin de réduire les inondations dues à la pluie)	<input type="radio"/>				
* Amélioration des aspects liés au transport et à la mobilité (installation de					

points de recharge, mise à disposition d'emplacements de stationnement sûrs pour les vélos)	<input type="radio"/>				
* Raccordement amélioré/possible à des réseaux intelligents et des communautés énergétiques	<input type="radio"/>				
* Amélioration de l'adaptabilité des bâtiments à l'évolution des besoins des occupants	<input type="radio"/>				
* Création d'emplois pour la reprise économique	<input type="radio"/>				
* Disponibilité des compétences pertinentes sur le marché du travail, compétences vertes pour tous les professionnels du secteur de la construction et des bâtiments	<input type="radio"/>				
* Amélioration de la sécurité d'approvisionnement:	<input type="radio"/>				
* Meilleure préparation à la réduction des risques de catastrophe	<input type="radio"/>				
* Amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes âgées	<input type="radio"/>				
* Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

Veillez préciser:

*500 caractère(s) maximum*

## 15. Technologies intelligentes et solutions fondées sur la nature pour transformer les bâtiments d'aujourd'hui en bâtiments du futur.

15.1. Pour les bâtiments résidentiels, veuillez indiquer quelles seraient vos solutions préférées pour réaliser des habitations neutres pour le climat et durables et évaluez-les en fonction de leur importance

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
Remplacement du système de chauffage et de refroidissement actuel par un système plus efficace et fondé sur les sources renouvelables (par exemple	<input type="radio"/>				

remplacement de l'ancienne chaudière par une pompe à chaleur)					
Programme de remplacement planifié des équipements de chauffage anciens ou inefficaces à combustibles fossiles solides ou liquides par des solutions de chauffage à source renouvelable	<input type="radio"/>				
Amélioration des propriétés thermiques de l'enveloppe du bâtiment par l'amélioration de l'isolation et des fenêtres	<input type="radio"/>				
Rénovation unique en profondeur - combinaison de mesures prises simultanément.	<input type="radio"/>				
Rénovation étape par étape - combinaison de mesures effectuées au fil du temps plutôt qu'en une seule rénovation	<input type="radio"/>				
Solutions fondées sur la nature pour améliorer la qualité de l'air, combattre l'effet d'îlot de chaleur, contribuer à l'efficacité énergétique et à la santé et fournir un habitat à la biodiversité (par exemple murs et toits végétalisés, récupération et utilisation des eaux de pluie)	<input type="radio"/>				
Recours aux technologies intelligentes et aux solutions numériques pour une exploitation et une maintenance optimales (par exemple systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments, thermostats intelligents et régulation de la température des locaux, compteurs intelligents, etc.) et instauration de récompenses pour les consommateurs qui économisent l'énergie ou reportent leur consommation	<input type="radio"/>				
Utilisation de sources d'énergie renouvelables sur place (par exemple solaire thermique, panneaux photovoltaïques, géothermie, etc.), ou hors site par réseaux de chauffage /refroidissement urbains	<input type="radio"/>				
Utilisation de matériaux de construction durables dont l'empreinte carbone et la plus faible	<input type="radio"/>				

Intégration intelligente des secteurs: intégration des énergies renouvelables qui augmentent la flexibilité dans les bâtiments et dans le système énergétique général auquel le bâtiment est raccordé, intégration de solutions de fourniture de chaleur fatale, installation d'infrastructures de recharge des véhicules électriques, mise à disposition d'emplacements de stationnement sûrs pour les vélos, stockage thermique, raccordement à des réseaux intelligents	<input type="radio"/>				
Approches intégrées optimisant les synergies entre efficacité énergétique et énergies renouvelables au niveau des districts	<input type="radio"/>				
Intégration des principes de l'économie circulaire dans l'une ou l'autre des mesures susmentionnées (telles que la réutilisation ou le recyclage de haute qualité de matériaux de construction, l'élimination progressive des substances dangereuses et une approche garantissant que la performance du bâtiment dure plus longtemps afin d'éviter des rénovations nombreuses)	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

**15.2. Pour les bâtiments non résidentiels tels que les bureaux, commerces, hôpitaux, écoles, veuillez indiquer quelles sont les solutions que vous jugez les plus pertinentes pour parvenir à la neutralité climatique et à des bâtiments durables pour les propriétaires, et évaluez-les en conséquence.**

	Très important	Important	Peu important	Pas du tout important	Sans avis
Recours aux technologies intelligentes et aux solutions numériques pour une exploitation et une maintenance optimales (par exemple systèmes d'automatisation et de contrôle des	<input type="radio"/>				

bâtiments, thermostats intelligents et régulation de la température des locaux, compteurs intelligents, etc.)					
Solutions fondées sur la nature pour améliorer la qualité de l'air, combattre l'effet d'îlot de chaleur, contribuer à l'efficacité énergétique et à la santé et fournir un habitat à la biodiversité (par exemple murs et toits végétalisés, récupération et utilisation des eaux de pluie)	<input type="radio"/>				
Mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie	<input type="radio"/>				
Recours à des systèmes d'éclairage plus économes en énergie et/ou automatisés	<input type="radio"/>				
Recours à des systèmes de chauffage et de refroidissement plus économes en énergie	<input type="radio"/>				
Amélioration des propriétés thermiques de l'enveloppe du bâtiment par l'amélioration de l'isolation et des fenêtres	<input type="radio"/>				
Rénovation unique en profondeur - combinaison de mesures prises simultanément.	<input type="radio"/>				
Rénovation étape par étape - combinaison de mesures effectuées au fil du temps plutôt qu'en une seule rénovation	<input type="radio"/>				
Récupération de l'énergie qui, si elle n'est pas récupérée, doit être évacuée par ventilation (énergie perdue)	<input type="radio"/>				
Utilisation de sources d'énergie renouvelables sur place (par exemple solaire thermique, panneaux photovoltaïques, géothermie, etc.), ou hors site par réseaux de chauffage /refroidissement urbains	<input type="radio"/>				
Intégration intelligente des secteurs: intégration des énergies renouvelables, ce qui augmente également la flexibilité dans les bâtiments et dans le système énergétique général auquel le bâtiment est raccordé (par exemple panneaux solaires sur le toit), intégration de solutions de fourniture de chaleur fatale,					

installation d'infrastructures de recharge des véhicules électriques, emplacements de stationnement sûrs pour les vélos, stockage thermique, raccordement à des réseaux intelligents et instauration de récompenses pour les consommateurs qui économisent l'énergie ou reportent leur consommation	<input type="radio"/>				
Approches intégrées optimisant les synergies entre efficacité énergétique et énergies renouvelables au niveau des districts	<input type="radio"/>				
Intégration des principes de l'économie circulaire et des principes environnementaux pour la rénovation des bâtiments dans l'une ou l'autre des mesures susmentionnées (telles que la réutilisation ou le recyclage de haute qualité de matériaux de construction, l'élimination progressive des substances dangereuses et une approche garantissant que la performance du bâtiment dure plus longtemps afin d'éviter des rénovations nombreuses)	<input type="radio"/>				
Autre [500 caractères maximum]	<input type="radio"/>				

**Veillez préciser:**

*500 caractère(s) maximum*

## **16. Remarques supplémentaires**

**Avez-vous d'autres observations à formuler sur des aspects pertinents pour la rénovation des bâtiments et qui n'ont pas été abordés?**

*1000 caractère(s) maximum*